

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : POL-2017-008
Direction
Service de police
Objet : Réaffectation des sommes provenant de l'ADPQ par le programme de subventions de la SAAQ pour le renouvellement des systèmes de reconnaissance de plaques d'immatriculation (SRPI)
Date : 2017-05-01

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

En décembre 2016, une entente est intervenue entre la Société de l'Assurance automobile du Québec (SAAQ) et l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) concernant la gestion, par l'ADPQ, du support financier offert par la SAAQ pour le renouvellement des systèmes de reconnaissance de plaques d'immatriculation des différents corps de police. Selon les termes de cette entente, Lévis est éligible à une subvention pour les mises à niveau de deux (2) appareils pour une somme maximale de 20 000 \$ pour les années 2016 et 2017. Le coût pour la mise à niveau d'un système est de 23 950 \$ taxes incluses.

Notre demande est de réaffecter les sommes du programme de subvention de la SAAQ au renouvellement des systèmes de reconnaissance de plaques d'immatriculation.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
1-02-212-00-648	Équipements divers police	23 950 \$		
1-01-234-20-011	Autres revenus sécurité publique	20 000 \$		

Une demande de crédits additionnels, provenant des revenus du programme de subvention de la SAAQ selon l'entente intervenue avec l'ADPQ, au poste 01-234-20-011 sera effectuée.

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Verser les montants reçus de l'ADPQ dans le cadre du programme de subvention de la SAAQ pour les renouvellements SRPI au budget des équipements divers police de la Direction du service de police

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : n/a Montants 2017 2018 2019

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire *[Signature]*

Date : 2017/05/08.

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)


PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (U/M/A)	Champ de compétence
Louise Corriveau, Conseillère en finances	4/05/2017	Validation - Volet financement

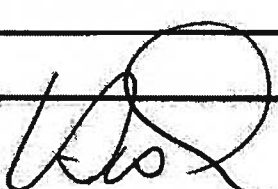
RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif d'affecter les sommes reçues de l'Association des directeurs de police du Québec par le programme de subvention de la SAAQ au poste de revenus 1-01-234-20-011 (autres revenus sécurité publique) et d'accorder des crédits additionnels du même montant au poste 1-02-212-00-648, pour le renouvellement des systèmes de reconnaissance de plaques d'immatriculation (SRPI) de la Direction du service de police.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Carole Thibeault</u>		Titre d'emploi : <u>Coordonnatrice administration</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : <u>17/05/17</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 11/05/17